



**Poursuite
des réactions après
la riposte contre
l'entité sioniste**

TENSION AU MOYEN-ORIENT

La mise en garde de l'Algérie !



© Photo : D.R

Par la voix de son vice-représentant permanent auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui, qui intervenait avant-hier dimanche à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres sur les développements survenus au Moyen-Orient samedi, l'Algérie a averti que «la situation risque de déclencher une escalade grave pouvant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles». «L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient», a affirmé Nassim Gaouaoui. Lire en page 2

POUR FAIRE FACE AUX INÉGALITÉS ET À LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

La Banque mondiale recommande la coopération sur les grands sujets mondiaux



**DES SOCIÉTÉS
QUI AGONISENT...
À quand
la fin du
calvaire ?**



**OMAR REKKACHE ANNONCE :
«L'AAPI offre
plus de 400
assiettes
foncières aux
investisseurs»**

COMMERCE

Enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix des produits importés

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a lancé des enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix des produits importés auprès de différents importateurs et grossistes, en vue de freiner la hausse injustifiée des prix de certains produits, notamment des bananes, a indiqué avant-hier dimanche un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministère a fait état «du retrait définitif du document de domiciliation bancaire de deux opérateurs économiques activant dans l'importation de bananes, outre le lancement de poursuites judiciaires à leur encontre dans le cadre de la loi sur la spéculation».

PRÉSIDENTIE

La Biélorussie entend insuffler une forte dynamique à ses relations avec l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Sergueï Aleïnik a affirmé, avant-hier dimanche, avoir remis au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un message de la part de son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko en vue d'insuffler une forte dynamique aux relations unissant les deux pays. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Aleïnik a précisé que cette rencontre avait permis de passer en revue les relations bilatérales et de débattre de «questions ayant trait à la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, notamment l'industrie, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la culture ainsi que des voies et moyens de développer cette coopération à l'avenir».

AÏD EL-FITR

M. Laâgab préside une réception en l'honneur de membres de la corporation médiatique

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laâgab a présidé, avant-hier dimanche au siège du ministère, une réception en l'honneur de membres de la corporation médiatique, avec lesquels il a échangé les vœux de l'Aïd El-Fitr dans une ambiance fraternelle, a indiqué un communiqué du ministère. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de directeurs d'établissements médiatiques publics et privés, de responsables de médias, de journalistes ainsi que de correspondants accrédités en Algérie.

Tension au Moyen-Orient

La mise en garde de l'Algérie !

Par la voix de son vice-représentant permanent auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui, qui intervenait avant-hier dimanche à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres sur les développements survenus au Moyen-Orient samedi, l'Algérie a averti que «la situation risque de déclencher une escalade grave pouvant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles».

«L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient», a affirmé Nassim Gaouaoui. «Ni la région, ni le monde ne peuvent supporter une autre guerre», a-t-il ajouté. Il a rappelé que «nous avons mis en garde, lors de la session du Conseil de sécurité qui a examiné les attaques de l'occupant israélien contre l'ambassade iranienne à Damas en début de ce mois, contre les dangers de ne pas mettre un terme au comportement de l'occupation et de son arrogance dans la région». Le vice-représentant permanent auprès de l'ONU a rappelé aussi que «nous avons également souligné que cet acte dangereux pourrait entraîner toute la région dans le conflit. Aujourd'hui, la justesse de notre opinion et la sincérité de notre mise en garde se manifestent». Le Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, «passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpassions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationales ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international». Le diplomate algérien a déploré «la politique de deux poids deux mesures, la modulation des règles du droit international et les lectures contradictoires qui y sont données selon les intérêts et les passions, menacent de remettre en cause notre ordre international basé sur la primauté du droit. Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Soit nous nous



■ N. Gaouaoui : «Toute attaque sur Rafah est totalement inacceptable et il importe d'éviter son exécution, car ses retombées sur la sécurité et la stabilité de la région seront catastrophiques...» (Photo: DR)

attachons au droit international sans altération ou opportunisme soit nous sombrons dans l'anarchie et l'instabilité». Selon M. Gaouaoui, «les crises au Moyen-Orient sont liées organi-

quement et ne peuvent être vues séparément. Ainsi, il importe de traiter les causes radicales de ces crises, à savoir l'occupation israélienne, et les derniers développements ne peuvent occulter la cause centrale, qui est l'agression contre le peuple palestinien sans défense à Ghaza. De même, les derniers développements ne peuvent prétendre au prétexte ou à une couverture pour lancer une offensive terrestre contre Rafah».

«Toute attaque sur Rafah est totalement inacceptable et il importe d'éviter son exécution, car ses retombées sur la sécurité et la stabilité de la région seront catastrophiques, a-t-il dit, ajoutant que «l'apaisement de la situation au Moyen-Orient, sur le court terme, passerait inévitablement par un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, et par l'arrêt de la machine de tuerie barbare et du châtimement collectif à l'encontre du peuple palestinien, et que la paix et la sécurité durables dans la région, sur le long terme, se concrétisent uniquement en permettant au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et inaliénables, et de mettre fin à l'occupation israélienne de l'ensemble des terres arabes». A cet égard, a-t-il enchaîné, «le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et de prévenir la détérioration de la situation davantage en imposant un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, et d'œuvrer sérieusement ensuite à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale, et de mettre fin

Algérie-Russie

Le Président Tebboune a reçu Mikhaïl Bogdanov

Un communiqué de la Présidence de la République a fait savoir que le Président Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier lundi à Alger, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane.

De son côté, le ministère de la Défense nationale a indiqué dans un communiqué que le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier lundi à Alger, le vice-ministre des Affaires étrangères, représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov. «Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation russe, les deux parties ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun», ajoute le communiqué du MDN.

La visite de Mikhaïl Bogdanov en Algérie s'inscrit dans le cadre des discussions politiques périodiques entre les deux pays, qui le réunissent avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane. Avant-hier dimanche, Lounès Magramane a coprésidé, à Alger, avec son homologue russe, Mikhaïl Bogdanov, la deuxième session des consultations politiques algéro-russes, dans le cadre de la concertation et du dialogue politique bilatéral. Les échanges avec le partenaire russe ont porté sur la coopération bilatérale dans son ensemble, conformément à l'esprit de la Déclaration de partenariat stratégique et approfondi signé à Moscou, en juin 2023», lit-on dans le communiqué. «Il a été également procédé, lors de ces consultations politiques, à un examen approfondi de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute la même source. Samedi, le ministre des Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu Mikhaïl Bogdanov, au siège du ministère. Par ailleurs, le Programme exécutif de coopération entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe (2024-2025) a été signé hier lundi à Alger. Organisée au siège du ministère de la Justice, la cérémonie de signature de ce Programme exécutif de coopération a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et le Procureur général de la Fédération de Russie, Igor Krasnov. Les deux parties avaient auparavant tenu une séance de travail ayant réuni les délégations des deux pays.

L. A.

REPÈRE

Gouvernement

Larbaoui préside la cérémonie de signature de la convention portant organisation de l'IATF à Alger en 2025

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, préside, ce lundi à Alger, la cérémonie de signature, par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la convention portant organisation, à Alger, de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) en 2025.

La cérémonie de signature se déroule au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), en présence de membres du Gouvernement, du Conseiller auprès du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, M. Kamel Rezig, et de l'ancien président nigérian, président du Conseil consultatif de l'IATF, M. Olusegun Obasanjo.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a affirmé que l'organisation, à Alger, de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine «intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'intégration africaine et à promouvoir la coopération économique entre les pays de notre continent, en vue d'asseoir une base économique forte pour réaliser le développement durable et le bien-être des peuples d'Afrique».

Le dossier de l'Algérie pour l'organisation de cette manifestation économique continentale a été retenu en novembre 2023, après l'évaluation positive faite par la Commission de l'Union africaine (UA) concernant les infrastructures de base dont dispose l'Algérie pour abriter l'événement, et ce, lors de la visite d'une délégation de la Commission en Algérie en juin 2023.

à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes». Pour rappel, l'Iran a mené dans la nuit de samedi à dimanche une vaste attaque de drones et de missiles contre des positions de l'entité sioniste. Le ministère iranien des Affaires étrangères et la mission permanente de l'Iran auprès des l'ONU, cités par l'agence de presse iranienne Irna, ont déclaré que «l'action militaire de Téhéran contre l'entité sioniste était basée sur l'article 51 de la Charte de l'ONU, relatif à la légitime défense, et qu'elle constituait une réponse à l'attaque meurtrière sioniste ayant visé le consulat iranien en Syrie».

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Pour faire face aux inégalités et à la pauvreté dans le monde La Banque mondiale recommande la coopération sur les grands sujets mondiaux

Un nouveau rapport de la Banque mondiale, publié, hier lundi, fait état de l'augmentation de l'écart entre pays riches et pauvres. « Malgré leur important potentiel en matières premières et une population active jeune et en progression, plus de la moitié des 75 pays les plus pauvres ont vu leur PIB par habitant progresser moins vite que les pays riches en 2023/2024, ce qui renforce les inégalités entre pays », note l'institution financière dans son rapport portant sur les pays éligibles à des dons ou des prêts à taux concessionnels de l'Association internationale de développement (IDA), une branche de la BM.

Pour un tiers d'entre eux, le PIB par habitant est plus bas actuellement qu'il ne l'était avant la pandémie de la Covid-19, a fait savoir la BM qui s'est penchée sur les pays susceptibles de bénéficier de dons ou de prêts à taux concessionnels, c'est-à-dire à des conditions très favorables, de la part de l'Association internationale de développement (IDA), branche de la BM.

BRÈVE

FMI/BM

Le gouverneur de la Banque d'Algérie prend part aux réunions de printemps à Washington

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 15 au 20 avril courant à Washington (DC), aux réunions du printemps 2024 du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) où des sujets importants seront discutés, a indiqué hier lundi un communiqué de la Banque centrale. Ces réunions aborderont notamment la reprise économique post-pandémique, la coordination des politiques économiques et monétaires, ainsi que les stratégies favorisant une croissance inclusive et durable, a précisé la même source.

A cette occasion, M. Taleb prendra part en sa qualité de représentant de l'Algérie à la session plénière du Comité monétaire et financier international du FMI (IMFC). En parallèle, il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient Afrique du Nord et Pakistan) avec la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, ainsi que des rencontres avec le directeur général du Fonds monétaire arabe, Fahad Alturki, et le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Benedict Oramah, a fait savoir le communiqué.

Agence



■ Le conflit en Ukraine a poussé de nombreux États à s'endetter, alors que les taux d'intérêt augmentaient, en réponse aux politiques des principales banques centrales confrontées à l'inflation. (Photo : D.R)

« Dans certains pays, la situation est d'autant plus critique, avec un taux d'extrême pauvreté en moyenne huit fois supérieur à la moyenne mondiale », poursuit la même source. Faisant remarquer que près de 25% de la population y vit avec moins de 2,15 dollars par jour et 90% des personnes confrontés à la faim ou la malnutrition sont concentrés dans ces États, principalement en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Asie, de l'Est ou du Sud. Afin de les aider à sortir de leur situation économique actuelle, la Banque mondiale recommande, notamment, un renforcement de la collaboration entre les institutions financières internationales, mais aussi de la coopération, accrue, sur les grands sujets mondiaux, tels que le réchauffement climatique, qui touche particulièrement ces pays, ainsi qu'une hausse signifi-

cative du soutien financier. Faisant observer que l'assistance (aide) aux pays en développement, en particulier ceux qui sont actuellement en situation de crise de la dette ou qui risquent d'y tomber, sera l'un des principaux sujets abordés à l'occasion des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la BM, qui se dérouleront toute la semaine à Washington. Les dépenses publiques nécessaires pour soutenir les économies face à la pandémie ainsi qu'aux chocs résultant de l'inflation mondiale ou encore du conflit en Ukraine, a relevé la même source, ont poussé de nombreux États à s'endetter, alors que les taux d'intérêt augmentaient, en réponse aux politiques des principales banques centrales confrontées à l'inflation. « Cette situation a considérablement alourdi le fardeau de la

dette dans certains pays, qui se retrouvent incapables de faire face à leurs échéances, mobilisant parfois plus de la moitié de leur budget », note encore la BM dans son dernier rapport publié hier lundi.

Pour sa part, le chef économiste de la Banque mondiale, Indermit Gill, cité dans un communiqué, a estimé que le bien-être de ces pays est crucial pour la prospérité mondiale à long terme. Rappelant, à l'occasion, que la Chine, l'Inde et la Corée du Sud, trois puissances économiques actuelles, ont elles-mêmes bénéficié de prêts de l'IDA pour éliminer l'extrême pauvreté et améliorer les conditions de vie.

« Avec un soutien international similaire, les pays actuellement sous le couvert de l'IDA ont le potentiel de suivre la même voie », a-t-il fait remarquer.

Rabah Mokhtari

Hacène Kacimi, expert en questions géopolitiques, sécuritaires et de migration

«L'attaque du consulat iranien à Damas a pour objectif le morcellement des pays de la région»

L'expert en questions géopolitiques, sécuritaires et de migration, Hacène Kacimi, est revenu, hier lundi, sur l'attaque du consulat iranien à Damas (Syrie) qui a fait onze morts, dont sept parmi les Gardiens de la révolution d'Iran.

« L'attaque du consulat iranien à Damas n'est rien d'autre qu'une volonté manifeste de faire diversion pour détourner l'opinion publique internationale sur le génocide du peuple palestinien qui se poursuit et s'intensifie, et où l'humanité est malmenée », a indiqué cet expert en questions géopolitiques, sécuritaires et de migration. L'objectif, et qui ne date pas d'aujourd'hui, est, a-t-il dit, celui de poursuivre le morcellement des pays de la région et le démantèlement des frontières pour installer l'omnipotence et la suprématie de l'entité sioniste. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission «L'invité de la Rédaction», Hacène Kacimi a fait remarquer que ce qui se produit actuellement au Moyen et Proche-Orient est vraisemblablement un lent processus d'embrasement très préoccupant. Visant, a-t-il dit, à enfoncer toute la région dans une instabilité et insécurité permanentes servant les visées expansionnistes de l'entité sioniste avec le soutien des Occidentaux et dont la finalité est leur mainmise sur les richesses naturelles de ces territoires.

« Nous assistons, a-t-il poursuivi, à une succession et superposition de crises qui se développe dans cette partie du monde ».

« A l'origine, le sionisme et ses acteurs radicaux qui sont en train de mener une politique jusqu'aboutiste prônant la violence et l'extension des territoires occupés avec une volonté d'entraîner plusieurs Etats dans une guerre régionale », a développé l'expert en questions géopolitiques, sécuritaires et de migration.

Il n'échappe à personne, a observé l'invité de la Rédaction de la Chaîne III de la Radio nationale, que les bases militaires sont présentes là où les richesses naturelles, hydrocarbures et matières premières, sont abondantes.

« Une présence visant à faire peur aux pays et dont les conséquences sont connues », a encore indiqué l'expert en questions géopolitiques, sécuritaires et de migration. Rappelant, au passage, les conclusions qu'il a qualifiées de « surprenantes » de l'étude d'un panel d'experts européens sur ces cas, où il a été établi, a observé Hacène Kacimi, que la présence des bases militaires est un affaiblissement des Etats conduisant à l'arrivée de groupes armés terroristes qui ne sont rien d'autres que les supplétifs des forces militaires étrangères installées un peu partout dans les pays arabes et africains.

Rabah M.

EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

16 avril

L'Algérie célèbre la Journée du Savoir sur fond de réformes profondes

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée du Savoir à la lumière des réformes profondes que connaissent les secteurs de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, ce qui a permis de consacrer la promotion du rôle de l'enseignant et la préservation de sa dignité parmi les priorités de l'État. Dans ce cadre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, à maintes reprises, sa grande considération à l'égard des enseignants qu'il a qualifiés de « porteurs de la responsabilité de la formation des jeunes à l'esprit nationaliste », recommandant d'être à leur écoute, de rehausser leur statut et d'améliorer la qualité du système éducatif en procédant à de profondes réformes, en tenant compte du fait que « l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire ». Au cours des cinq dernières années, le président de la République a pris des décisions audacieuses et importantes qui ont concrétisé l'intérêt particulier qu'il porte à la famille de l'éducation, ce qui a contribué grandement à améliorer les conditions socio-professionnelles des travailleurs du secteur.

L'État veille également à assurer les conditions de réussite pour les élèves des trois cycles d'enseignement, qui comptent plus de 11 millions d'élèves, en sus de près de 1,7 million d'étudiants universitaires, et ce, afin de réaliser la transition vers l'avenir escompté. En raison de l'importance du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le cadre de cette transition, des textes législatifs ambitieux et incitatifs ont été élaborés pour la recherche scientifique, l'innovation et la création de Start-up, outre la création de nouvelles universités et écoles supérieures et de pôles d'excellence dans les sciences exactes et la technologie. L'attachement de l'Algérie à disposer de tous les outils du savoir et de la connaissance, répond aux objectifs et fondements mêmes du projet civilisationnel de l'érudit Cheikh Ibn Badis, lancé effectivement en 1913 après avoir rencontré Cheikh Mohamed Bachir El Ibrahim, avec lequel il a décidé de mener un combat intellectuel, en créant l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) en 1931. Conscient du pouvoir des médias dans la démarche du changement, il crée le journal «El-Mountakid» en 1925, avec d'autres journaux tels que «El-Chihab» et «El-Bassair». Cette révolution intellectuelle reposait sur un arsenal constitué d'environ 124 écoles, encadrées par 274 enseignants qui comptaient, jusqu'en 1954, quelque 40.000 élèves, outre la création, en 1947 à Constantine, de l'institut Ibn Badis, un établissement d'enseignement secondaire, dédié à la formation des enseignants et des étudiants. Cheikh Ibn Badis a conféré une dimension politique, sociale et culturelle à son projet de réforme, en jetant les bases de l'enseignement de la langue arabe et en encourageant l'émergence de nombreuses associations culturelles et sportives.

Agence

Des sociétés qui agonisent...

A quand la fin du calvaire ?

Beaucoup de sociétés économiques souffrent depuis plus de 5 ans, certaines ont déjà mis les clés sous le paillason, d'autres sont à l'agonie effondrées par le poids des dettes dû à leur impossibilité de recouvrer leurs créances auprès des sociétés saisies par l'Etat après les événements de 2019.

Afin d'assimiler la gravité de la situation qui perdure depuis plusieurs années, il est nécessaire de savoir que chaque oligarques possédait des dizaines de sociétés qui, elles-mêmes, collaboraient avec des dizaines de prestataires de services. La justice qui faisait face, pour la première fois, à ce genre d'affaires avait donc, au début et fort justement, entamé la saisie de tous les actifs et biens personnels des hommes d'affaires impliqués dans des opérations de malversations et de corruptions, mais cela avait aussi entraîné des centaines de prestataires dans le gouffre, faute de paiement de leurs prestations, à ce jour.

Beaucoup de ces sociétés ont dû recourir, elles aussi, à la justice pour récupérer leurs dues. Malheureusement, les administrateurs, pris en charge depuis 2019 par le Trésor public et responsables de la gestion des sociétés saisies, répondent par la négative à toutes leurs demandes malgré l'existence des fonds et des documents judiciaires nécessaires. Beaucoup de gérants de sociétés ont cru voir le bout du tunnel en obtenant les décisions



Beaucoup de ces sociétés ont dû recourir à la justice pour récupérer leurs dues. Malheureusement, les administrateurs, pris en charge depuis 2019 par le Trésor public et responsables de la gestion des sociétés saisies, répondent par la négative à toutes leurs demandes. (Photo: D.R)

de justice exécutoires garantissant leurs dues, en vain. Lorsqu'ils ont rencontré les responsables du ministère du Commerce, ces derniers les ont informés qu'eux-mêmes avaient une décision de justice pour récupérer les biens saisis, sauf que rien n'était clair pour payer le passif de ces sociétés !

Un autre gérant nous dira que sa société qui employait 60 personnes n'arrivait plus à assurer leurs salaires ainsi que le loyer du local et avait donc dû mettre tout le monde au chômage. Pire, un de ces prestataires a réussi à blo-

quer son compte commercial, et il demande à savoir pourquoi lui n'arrive pas à exécuter sa décision de justice alors que d'autres y arrivent. « N'avons-nous pas la même justice ? », clame-t-il. Une année après l'instruction du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi donnée lors d'une séance plénière répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale et ordonnant l'accélération l'exécution des décisions de justice, comme le rappel d'ailleurs l'APS (www.aps.dz/algerie/154841-justice-accelerer-l-

[execution-des-decisions-de-justice-et-amendement-de-la-loi-regissant-la-profession-de-huissier-de-justice](http://www.aps.dz/algerie/154841-justice-accelerer-l-execution-des-decisions-de-justice-et-amendement-de-la-loi-regissant-la-profession-de-huissier-de-justice)).

Rien n'y fit alors que des centaines de sociétés continuent de souffrir face à l'intransigeance des administrateurs qui refusent d'exécuter des décisions émanant de juges exerçant au sein d'une justice libre et indépendante consolidée par le président de la République, premier magistrat du pays et premier garant du respect des dispositions de la Constitution.

Réda B.

Omar Rekkache annonce :

«L'AAPI offre plus de 400 assiettes foncières aux investisseurs»

A l'occasion d'une cérémonie organisée au siège de la Banque nationale et en présence de nombreux membres du Gouvernement, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé une proposition, dès la semaine prochaine et à travers sa plateforme numérique, de pas moins de 424 assiettes foncières au profit des investisseurs voulant réaliser des projets d'ordre économiques, c'est ce qu'a déclaré, avant-hier, son responsable, le Directeur général Omar Rekkache. Lors d'une allocution prononcée, avant-hier, par le DG de l'AAPI, ce dernier a précisé que les 424 assiettes foncières mises à la disposition des investisseurs, qui relèvent du domaine privé de l'État, sont réparties à travers 25 wilayas et que leurs superficies sont estimées à 320 hectares, a fait observer le même responsable.

En présence des ministres de l'Industrie, de la Production pharmaceutique, de l'Habitat, du Tourisme et de la Poste et des Télécommunication et même du directeur de Cabinet du Premier ministre, de wali de la République, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) ainsi que de directeurs généraux d'entreprises publiques économiques (EPE), le responsable de l'AAPI a indiqué que ces assiettes foncières seront proposées « par vague », voire d'une manière progressive, à travers 25 wilayas, dont 10 wilayas n'ayant pas bénéficié de la précédente offre foncière, à savoir: Laghouat, Skikda, Médéa, Ouargla, Bordj Bou-Arréridj, Ain Defla, In Salah, Ghardaïa, Tissemsilt et El Tarf.

Selon ce même responsable de l'AAPI, les assiettes foncières seront proposées à l'avenir « en temps réel », tout en assurant que chaque assiette foncière sera proposée dès son inscription au portefeuille foncier de l'Agence, sans attendre l'établissement d'un calendrier à cet effet, comme c'est le cas actuellement. Tout en se montant volontaire à respecter le temps et à travailler d'arrache-pied pour faire de meilleures offres en temps réel, le DG de l'AAPI a appuyé « l'engagement de l'Agence nationale de promotion de l'investissement à poursuivre ses efforts pour simplifier les procédures et faciliter l'acte d'investissement, à travers l'amélioration continue des services de la plateforme numérique de l'investisseur », rassure-t-il.

Lors de son discours livré devant la présence des membres du Gouvernement et du directeur du Cabinet du Premier ministre, Omar Rekkache a ajouté que « l'AAPI s'emploie, en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation et l'ensemble des administrations concernées par les procédures d'investissement, à garantir l'interopérabilité qui permettra à l'investisseur d'obtenir les différentes autorisations et de suivre les différentes étapes de traitement des dossiers d'investissement ». D'autre part, et afin de moraliser les opérations liées au domaine de l'investissement, l'AAPI a élaboré une charte d'éthique qui définit les principes fondamentaux, les règles à respecter et les comportements à adopter par tous les intervenants, y compris les personnels de l'agence, les in-

vestisseurs et les porteurs de projets », a fait observer le représentant de ladite Agence nationale. Par ailleurs, la cérémonie tenue, avant-hier, au siège de la Banque nationale a été une occasion, aussi, de voir l'obtention de 73 décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'État pour la réalisation de projets d'investissement au profit de 73 investisseurs, dont la valeur totale est estimée à plus de 48 milliards de DA, avec l'engagement de créer plus de 9.000 postes d'emploi, selon les explications fournies par les organisateurs. Selon le DG de l'AAPI, Omar Rekkache, « ces décisions provisoires interviennent à la fin de la période légale des offres d'assiettes foncières ayant englobé 307 assiettes réparties sur 28 wilayas », a-t-il souligné. La remise des décisions d'octroi du foncier intervient après que les porteurs de projets eurent déposé leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée le 8 février dernier, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur le foncier économique, expliquent les responsables de l'AAPI. « Depuis le début de l'opération d'octroi des décisions provisoires, en février dernier, le nombre d'assiettes foncières relevant du domaine de l'État octroyées a atteint les 196 lots de terrain, a précisé le DG, toutes destinées à la réalisation de projets d'investissement, tout en s'engageant de créer plus de 27.000 postes d'emploi permanents, sans compter les postes d'emploi indirects », conclut le DG de l'AAPI, Omar Rekkache.

Sofiane Abi

ECONOMIE MONDIALE

Rapport

La production mondiale a perdu 3.300 milliards de dollars depuis 2020

La Directrice-générale du Fonds monétaire international (FMI), l'économiste bulgare Kristalina Georgieva a déclaré, avant-hier, que la production mondiale a atteint la barre des 3.300 milliards de dollars depuis 2020. Présentant le rapport annuel du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale (qui sera publié dans les prochains jours), à l'occasion d'un événement organisé par l'Atlantic Council en France, la cheffe du Fonds monétaire international Kristalina Georgieva a affirmé, avant-hier, que « le rapport du FMI mettra en lumière une croissance mondiale légèrement plus forte mais relèvera en même temps beaucoup de sujets d'inquiétude qui subsistent depuis la pandémie de la Covid-19 », a fait observer la même responsable du FMI. Kristalina Georgieva a ajouté que « les cicatrices de la pandémie étaient toujours présentes et que la perte de production mondiale depuis 2020 s'élève à environ 3.300 milliards de dollars », a-t-elle estimé. Un peu optimiste, et selon ses propos, la cheffe du FMI a indiqué que « les perspectives de l'économie mondiale du FMI mettront en lumière une croissance mondiale légèrement plus forte en raison de la vigueur de l'activité aux Etats-Unis et dans de nombreuses économies de marché émergentes », dira-t-elle. La responsable du FMI a cité la consommation soutenue des ménages et les investissements des entreprises, l'atténuation des problèmes de la chaîne d'approvisionnement et la réduction de l'inflation comme contribuant à la croissance. Néanmoins, la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a alerté qu'il y avait encore beaucoup de sujets d'inquiétude, expliquant dans ce sens que les perspectives de croissance se sont ralenties depuis la crise financière mondiale. « L'inflation n'est pas totalement vaincue, les réserves budgétaires ont été épuisées et la dette a augmenté, ce qui pose un défi majeur aux finances publiques de nombreux pays », a analysé la même responsable du FMI. Selon l'économiste bulgare, Kristalina Georgieva, cette dernière a rappelé la situation de l'environnement mondial le qualifiant de très difficile à cause de la montée des tensions géopolitiques un peu partout dans le monde. Le climat mondial est devenu plus difficile face à la recrudescence des tensions géopolitiques », a évoqué la Cheffe du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, lors de sa première présentation du rapport annuel du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale. Faut-il le rappeler, Kristalina Georgieva a été reconduite dans ses fonctions de directrice générale du FMI pour un mandat de cinq ans, avant les réunions de printemps aux Etats-Unis.

S. Abi

INFO EXPRESS

Intempéries Les pluies continueront d'affecter plusieurs wilayas du Sud jusqu'à lundi

Des averses de pluies, parfois orageuses et accompagnées localement de chutes de grêle, avec rafales de vent sous orages, continueront d'affecter plusieurs wilayas du Sud jusqu'à lundi, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Ghardaïa, le Nord d'El-Meneaa et le Nord de Ouargla, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm jusqu'à lundi à 09h00, précise la même source. Ces pluies toucheront également les wilayas de Touggourt, le sud de Laghouat, le sud de Djelfa, le sud de Ouled-Djellal et El-M'Ghair, où les quantités de pluies seront entre 20 et 40 mm, durant la validité du bulletin qui s'étalera de dimanche à 18h00 au lundi à 12h00. ■

Hadj Début lundi de l'opération de réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO

L'opération de réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) vers les Lieux saints, débutera lundi via le portail algérien du Hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb El Hadjidj", a indiqué un communiqué de l'Office. «En parachèvement de l'opération de réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO vers les Lieux saints via le portail algérien du Hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb El Hadjidj", l'opération de réservation des billets débutera ce lundi, 15 avril, au niveau des aéroports d'Oran, Constantine, Laghouat, Béchar et Adrar (Timimoun) à 21h et à 21h30 pour l'aéroport d'Alger», précise la même source. Pour rappel, l'ONPO avait fixé la date du 15 avril comme dernier délai pour parachever les formalités administratives et sanitaires et payer les frais du hadj, soulignant que tout dépassement du délai mentionné entraînera l'annulation du carnet du hadj pour cette saison. ■

Oum El-Bouaghi

Décès d'un homme par asphyxie

Le monoxyde de carbone continue encore de tuer malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et de mise en garde contre ce danger mortel organisées par les services de la Protection civile, de la Sonelgaz et de la Radio régionale d'Oum El-Bouaghi.

En effet, au cours du troisième jour de l'Aïd El Fitr, à 20h40', un homme âgé de 39 ans habitant la cité des 80 logements, El Fejouj, commune de Boughrara Saoudi, daïra de Ain Fakroun a été découvert sans vie suite à l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage sans doute défectueux,



■ Protection civile d'Oum El-Bouaghi.

a-t-on indiqué le 12/4/2024 par la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. La victime fut éva-

cuée par les éléments de la protection civile vers la morgue de l'hôpital de la même ville. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services

compétents pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce drame.

A.Remache

Médias israéliens

Les Israéliens se rendent compte qu'ils ont perdu la guerre : Netanyahu est le pire leader des juifs

«Nous avons perdu la guerre», tel est le constat amer du Haaretz selon lequel «Netanyahu est le pire leader des juifs». Selon son chroniqueur politique, Haïm Levinson le fait d'avoir perdu la guerre «est la conclusion claire pour tout Israélien». «C'est la difficulté de le reconnaître qui résume l'état d'âme du public israélien», ajoute-t-il. «Nous sommes face à une réalité claire, aiguë et exigeante, et nous devons commencer à l'absorber, à la comprendre et à en tirer des conclusions pour l'avenir. Mais ce n'est pas gentil de dire que nous avons perdu, alors nous nous mentons à nous-mêmes». «Après six mois, nous aurions pu être ailleurs, mais nous sommes les captifs des pires leaders de l'histoire d'Israël», a noté Levinson dans son article. «Il n'est pas certain que nous puissions retourner à la frontière nord, en toute sécurité», a-t-il expliqué, soulignant que «le Hezbollah a changé l'équation en sa faveur». «Il y a maintenant une forte probabilité qu'au fil des ans, tout voyage à la frontière nord soit ciblé», a ajouté Levinson. «Tous les prisonniers ne reviendront pas. Toute menace iranienne nous ébranlera. Notre réputation internationale en a pris un coup. Notre faiblesse de leadership a été exposée». Le chroniqueur du Haaretz estime que «pendant des années, nous avons réussi dans la tromperie que nous sommes forts, avec des



gens intelligents et une armée très puissante. Pratiquement, nous sommes un petit village juif avec une armée de l'air». «Une partie de la difficulté à admettre que nous avons perdu vient de la sainteté de l'armée, car il était interdit de dire un mauvais mot sur l'armée. Ce n'est que le 7 octobre que nous pourrions dire – à un moment donné – que c'est une honte», a-t-il écrit. «Rafah est la nouvelle arnaque vendue par les trompettes pour nous dire que nous sommes devant une victoire», a-t-il déclaré, soulignant qu'«au moment où ils entreront à Rafah, l'événement perdra tout son sens». La semaine passée, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait déclaré entre «à un pas de la victoire», tout en insistant que l'offensive contre Rafah aura lieu. L'armée d'occupation israélienne avait retiré

la majeure partie de ses unités dans le sud de la bande de Gaza, après plusieurs opérations à Khan Younes, au cours desquelles 15 militaires israéliens ont été tués, selon le Hamas. «La vérité est que les objectifs de la guerre ne seront pas atteints. Le Hamas ne sera pas détruit. Les prisonniers ne seront pas ramenés sous la pression militaire. La sécurité ne reviendra pas», objecte Levinson du Haaretz. Il a poursuivi en disant : «Plus les trompettes crient : nous gagnons, plus nous perdons. Le mensonge fait partie d'eux. On doit s'y habituer. La vie est moins sécurisée qu'elle ne l'était avant le 7 octobre. Le coup dur va perdurer de nombreuses années», a-t-il déclaré. Et de conclure : «L'isolement international ne disparaîtra pas. Les morts ne reviendront pas. Ni beaucoup de prisonniers non plus». ■

INFO/EXPRESS

Attaque iranienne sur Israël «Deux narratifs qui s'opposent»

Israël et des pays alliés ont «déjoué» l'attaque iranienne contre son territoire en interceptant «99 % des tirs», a déclaré dimanche le porte-parole de l'armée israélienne. De son côté, le chef des forces armées iraniennes a affirmé que l'attaque menée dans la nuit contre Israël avait «atteint tous ses objectifs». «Deux narratifs qui s'opposent», analyse le grand reporter Cyril Payen. ■

ONPO Le dépassement du délai de finalisation des procédures entraînera l'annulation du livret du hadj

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a prévenu, dimanche dans un communiqué, que le dépassement du délai de finalisation des procédures administratives et sanitaires et de paiement des frais du hadj, fixé au 15 avril, entraînera l'annulation du livret du hadj pour cette saison. L'Office national du pèlerinage et de la omra «informe l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés par l'accomplissement du hadj, cette saison, que le dernier délai pour la finalisation des procédures administratives et sanitaires et le paiement des frais du hadj est fixé au 15 avril (20h00)», les invitant à «finaliser au plus vite les procédures». «Le dépassement de ce délai entraînera l'annulation du livret du hadj pour cette saison», a prévenu l'ONPO dans son communiqué, repris par l'APS. Les pèlerins souhaitant voyager en groupe appelés à réserver sur un même vol. Dans un second communiqué, l'ONPO a appelé les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb El Hadjidj», à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour assurer la réservation de leurs billets sur un même vol. «L'ONPO informe tous les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb El Hadjidj» au profit de leurs hadjis, qu'ils doivent identifier tous les pèlerins désirant voyager, ensemble, et les regrouper dans un même groupe (hommes et femmes), sans oublier de préciser la relation avec le Mahram, afin d'assurer la réservation de leurs billets sur un même vol», lit-on dans le communiqué. A noter que la réservation du billet de voyage est définitive et ne peut être modifiée, conclut le communiqué. ■

L'Iran convoque trois ambassadeurs européens

Poursuite des réactions après la riposte contre l'entité sioniste

Les réactions de plusieurs pays européens après l'attaque de drones et de missiles menée par l'Iran contre des positions de l'entité sioniste ont suscité le mécontentement de Téhéran qui a convoqué les ambassadeurs du Royaume-Uni, de France et d'Allemagne pour protester contre les propos des autorités de ces pays.



Convocation de trois ambassadeurs européens par l'Iran

Le ministère iranien des Affaires étrangères a annoncé dimanche avoir convoqué les ambassadeurs du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne pour protester contre les propos des autorités de ces pays après les frappes iraniennes menées dans la nuit contre l'entité Sioniste. Les trois diplomates européens «ont été convoqués au ministère (...) suite aux positions irresponsables de certains responsables de ces pays concernant la réponse de l'Iran à la série d'actions de l'entité sioniste contre les ressortissants et les intérêts de notre pays», a déclaré le ministère, dans un communiqué publié par l'agence de presse iranienne Irna.

Poursuite des réactions, de nombreux appels à la retenue

L'attaque de l'Iran contre l'entité sioniste a suscité de vives réactions dans le monde et des appels à

la retenue. Le Qatar a exprimé «sa profonde inquiétude» et appelé «toutes les parties à mettre fin à l'escalade» et à «faire preuve de la plus grande retenue». L'Irak a plaidé pour une «réduction des tensions» au Moyen-Orient, tout en soulignant «la nécessité de stopper l'agression contre la bande de Ghaza». Le président irakien, Abdel Latif Rachid, a souligné dans un communiqué «la nécessité de stopper l'agression contre la bande de Ghaza et de trouver une solution à la question palestinienne étant donné qu'il s'agit d'un élément fondamental à la stabilité de la région». La Syrie a, pour sa part, estimé dimanche que l'Iran avait exercé son «droit à l'autodéfense». Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Mekdad, a affirmé lors d'un entretien télépho-

nique avec son homologue iranien que «la réponse iranienne (...) est un droit légitime à l'autodéfense». De son côté, la Russie a appelé «toutes les parties impliquées à la «retenue» et dit compter sur les Etats de la région «pour trouver une solution aux problèmes existants par des moyens politiques et diplomatiques». Le commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies, Volker Turk, a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences de l'attaque de drones et de missiles lancée par l'Iran contre des positions de l'entité sioniste, exhortant toutes les parties à «prendre les mesures nécessaires pour apaiser l'escalade». Turk a déclaré dimanche dans un communiqué de presse que cela «ne fait que contribuer à jeter de l'huile sur le feu dans toute la ré-

gion». L'Otan abonde dans le même sens, et «appelle à la retenue» pour éviter un conflit «incontrôlable», a indiqué dimanche la porte-parole de l'Otan, Farah Dakhllallah, dans un communiqué. «Il est essentiel que le conflit au Moyen-Orient ne devienne pas incontrôlable», ajoute l'Otan. Une attitude similaire a été adoptée par le pape François qui a dit: «je lance un appel pressant pour que cesse toute action pouvant alimenter une spirale de violence risquant d'entraîner le Moyen-Orient dans un conflit encore plus grand». En Iran, des centaines d'habitants de Téhéran se sont réunis place Palestine, dans le centre de la capitale, peu après l'annonce du lancement de la riposte contre l'entité Sioniste.

«Nous sommes extrêmement heureux de cette action des Gardiens et, en fait, nous nous sentons mieux» aujourd'hui, a déclaré Ali Erfanian, un fonctionnaire à la retraite, âgé de 65 ans.

«Nous avons aidé ainsi la population opprimée de Ghaza et de Cisjordanie occupée», dans le contexte de l'agression sioniste déclenchée il y a plus de six mois, affirme-t-il. "Il y avait de la tristesse et de la colère dans nos cœurs, et nous attendions toujours cette vengeance et que les sionistes soient punis pour leur brutalité», affirme Mahdi, un apiculteur de 35 ans.

Président iranien

L'Iran a ouvert une nouvelle page de l'histoire en « donnant une leçon » à l'entité sioniste

L'Iran, en attaquant Israël, a ouvert une nouvelle page de son histoire et lui a «donné une leçon», a déclaré le président de la République islamique, Ebrahim Raïssi.

«La nuit dernière, nos braves et courageux enfants du Corps des gardiens de la révolution islamique, en coopération et en coordination avec tous les départements politiques et de défense du pays, ont ouvert une nouvelle page dans l'histoire de la puissance iranienne et ont donné une leçon à l'ennemi sioniste [Israël]», a déclaré M. Raïssi, cité par l'agence de presse ISNA.

Le président a également promis que l'Iran donnerait une «réponse sévère» à «toute nouvelle aventure contre les intérêts du peuple iranien» et ferait «regretter à l'ennemi ce qu'il a fait».

«La République islamique d'Iran, faisant preuve de sagesse et de perspicacité, a dans un premier temps frappé certaines bases mi-

litaires du régime d'occupation [d'Israël] ainsi que la sécurité et la stabilité [d'Israël] avec ses drones et ses missiles», a-t-il ajouté. Dans le même temps, M. Raïssi a affirmé que la paix et la stabilité dans la région étaient «nécessaires à la sécurité nationale de l'Iran». Téhéran, a-t-il dit, «n'épargne aucun effort pour rétablir et maintenir la paix».

Dans la soirée du 13 avril, l'Iran a lancé des drones et des missiles en direction d'Israël, qualifiant cette opération de réponse à de «nombreux crimes», notamment à l'attaque israélienne contre le consulat iranien à Damas, la capitale syrienne. Les médias d'État iraniens ont déclaré que les frappes ciblaient des installations militaires israéliennes. Tsahal dit avoir intercepté 99% des quelque 300 projectiles iraniens, cependant la base aérienne de Nevatim a été légèrement endommagée. Aucun mort ni blessé n'a été signalé en Israël.

Téhéran

L'Iran n'a ciblé que des sites militaires israéliens dans le cadre d'une opération « limitée »

Au cas où les États-Unis utilisent le territoire des pays pour défendre Tel-Aviv, des attaques contre les bases américaines dans ces pays ne sont pas à exclure, a affirmé le ministre iranien des Affaires étrangères.

Selon l'agence de presse Tasnim, Hussein Amir-Abdollahian, ministre des Affaires étrangères de la RII, a donné des explications sur l'opération de représailles iranienne de samedi soir contre les territoires occupés par «Israël», lors d'une réunion le dimanche 14 avril avec les ambassadeurs et chefs de délégations étrangères résidant à Téhéran dans les locaux du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre a fait allusion aux « crimes de guerre combinés » menés au cours des six derniers mois par le régime (israélien) contre la population de Gaza et de Cisjordanie, ainsi qu'à l'attaque terroriste israélienne du 1er avril contre les locaux diplomatiques d'Iran à Damas qui s'est soldée par le martyre de plusieurs conseillers et officiers militaires iraniens.

« Nous avons fait preuve

de retenue pendant six mois compte tenu des conditions de la région en estimant que nous ne cherchons pas à accroître l'ampleur des tensions, mais il semble que le régime [israélien] en ait reçu un mauvais signal dans la mesure où ces derniers jours, il a commis un acte d'insolence et contraire au droit international contre l'ambassade iranienne à Damas en utilisant des avions de combat F-35 depuis le plateau du Golan». Et le ministre d'ajouter : « Nous nous sommes à nouveau concentrés sur la voie juridique et politique, vu la sensibilité de la situation dans la région et sur fond de notre conviction dans la retenue et notre refus d'accroître l'ampleur du conflit. Nous avons demandé de saisir le Conseil de sécurité; une déclaration y a été élaborée à l'initiative de la Russie, cependant, dans une mesure contredisant les normes habituelles, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France s'y sont opposés et ont empêché le Conseil d'émettre au moins une simple déclaration à ce sujet. »

Al Manar

Riposte iranienne contre l'entité sioniste : La mission russe auprès de l'ONU relève la «cécité sélective» de l'Occident

L'ambassadeur adjoint de la Russie aux Nations unies, Dmitri Polianski, a relevé le cynisme de ses collègues occidentaux et leur «cécité sélective» après qu'ils eurent refusé d'empêcher l'escalade au Moyen-Orient. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont précédemment écarté l'idée de discuter du projet de déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU, soumis par la Russie, sur l'attaque contre le consulat iranien à Damas. «Nous constatons une nouvelle fois que le cynisme de nos collègues occidentaux et leur cécité sélective ne connaissent pas de limites. Aujourd'hui, ils ne se souviennent même plus d'avoir refusé de prévenir l'escalade

en manquant de soutenir notre projet de déclaration du Conseil de sécurité pour la presse condamnant la frappe israélienne contre le consulat iranien», a écrit Dmitri Polianski sur sa chaîne Telegram. «C'était prévisible, les Israéliens attisent la situation à leur manière: Israël est la victime, tous les autres sont coupables. Il est clair que la tactique des Occidentaux et de leurs subordonnés sera élaborée suivant ce scénario lors de la réunion du Conseil de sécurité qui se tiendra dans quelques heures». Il est évident que «le gang franco-saxon-Netanyahou va commencer à ébranler la région, accusant l'Iran de tous les

péchés». La mission iranienne auprès de l'ONU a déclaré plus tôt que Téhéran aurait pu renoncer à sa riposte contre Israël pour l'attaque de sites diplomatiques iraniens en Syrie si le Conseil de sécurité avait condamné l'attaque de l'État hébreu. L'Iran a lancé le 13 avril au soir des drones et des missiles vers Israël, qualifiant la frappe de réponse aux «nombreux crimes», notamment à l'attaque, attribuée à Israël, contre la section consulaire de l'ambassade iranienne à Damas. Les médias d'État iraniens ont noté que les attaques contre Israël avaient visé des cibles militaires.

contribution

Face aux fluctuations de la croissance de l'économie mondiale et les tensions géostratégiques

Quels sont les déterminants et perspectives des cours des hydrocarbures ?

Premièrement, l'élément central de la détermination du prix du pétrole/gaz est la croissance de l'économie mondiale qui devrait être, selon le FMI de 3,1% en 2024, de 3,2% en 2025, contre 4% en 2023, les trois continents, 80% du PIB mondial tirant la croissance de l'économie mondiale étant l'Asie avec le Japon, la Chine, l'Inde, accessoirement la Corée du Sud, l'Europe des 27 (pays pivots, Allemagne-Grande Bretagne-France) et les Etats-Unis d'Amérique, en raison d'une résilience plus forte que prévu où depuis mars 2024 la moyenne de la production mondiale a été de plus de 101,2 millions de bp/j et selon l'AIE, la demande mondiale de pétrole augmentera de 2,25 millions de barils par jour (mb/j) en 2024, contre 2,44 en 2023. Pour le gaz, selon l'AIE la demande sur l'année 2024 connaîtra une croissance significative de 2,5%, soit 100 milliards de m³ supplémentaires – une hausse plus soutenue qu'en 2023 (+0,5%) par la hausse de la demande européenne et asiatique augmentera de 2,25 millions de barils par jour (mb/j) en 2024, contre 2,44 en 2023. Pour le gaz, selon l'AIE la demande sur l'année 2024 connaîtra une croissance significative de 2,5% soit 100 milliards de m³ supplémentaires – une hausse plus soutenue qu'en 2023 (+0,5%), la production ayant atteint 4.051 milliards de mètres cubes en 2023, selon le rapport mensuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et étant prévu plus de 4500 en 2030, par la hausse de la demande européenne et asiatique.

Deuxièmement, nous avons les tensions géostratégiques. Depuis début octobre 2023, les marchés redoutent une escalade de la situation géopolitique au Moyen Orient dont les tensions récentes avec l'Iran qui contrôle le détroit de D'Ormuz ou plus de 20% des produits pétroliers y transitent. A cela s'ajoutent les tensions géostratégiques en Ukraine (un responsable de l'OTAN ayant déclaré le 4/4/2024 que les attaques continues de drones ukrainiens contre les raffineries russes pourraient avoir perturbé plus de 15% de la capacité russe, ce qui a eu un impact sur la production de carburant du pays) et les tensions en Mer rouge, plus de 12% du commerce mondial, plus de 1000 milliards de dollars /an avant les tensions dont le prix du transport a doublé voire triplé, pénalisant le canal de Suez (baisse de 42% des transactions), toutes ces tensions ayant influencé entre /20/25 % sur le cours des hydrocarbures. Mais aucun expert ne peut prévoir ce qui peut se passer au-delà de deux à trois ans, du fait d'importantes nouvelles mutations du modèle de consommation énergétique et des impacts externes imprévisibles, la majorité des analystes ne prévoyant pas une généralisation du conflit au Moyen-Orient

Troisièmement, le gaz étant un pour l'instant un marché segmenté géographiquement, l'on ne peut pas pour l'instant de parler d'un marché mondial de gaz, plus de 65% par canalisation, un investissement lourd et à rentabilité à moyen terme, y compris pour le GN, dépendant surtout des contrats à moyen et long terme. Pour le pétrole, il y a le respect des accords de l'OPEP+. L'OPEP représente environ 35% de la production commercialisée mondiale et si l'on inclut l'OPEP+ plus de 50% de la production de pétrole, les plus gros producteurs étant la Russie et l'Arabie Saoudite qui au sein de l'OPEP est en mesure de peser sur l'offre mondiale. A l'avenir tout dépendra d'une entente avec l'Arabie saou-

Le cours du Brent, le 8 avril 2024, est de 90,58 dollars (83,58 euros), et le Wit 86,44 dollars (79,76 euros), alors que les investisseurs restent fébriles face à la remontée des tensions géopolitiques qui permettent environ 10 dollars à la hausse. Le 6 avril 2024, le cours du gaz sur le marché libre est de 30,152 euros/MWh, contre 47.672 euros/MWh, le 12 octobre 2023 représentant une diminution de 37%. Je recense neufs déterminants interdépendants du cours des hydrocarbures.

dite, la Russie dans le cadre de l'OPEP+ pour déterminer le prix plancher. Pour le Gaz, il est utopique pour l'instant de parler d'un marché mondial de gaz, plus de 65% étant des marchés régionaux segmentés se faisant par canalisation, mais avec une percée croissante du GNL.

Quatrièmement, on doit tenir compte du poids des USA qui sont l'un des plus grands producteurs mondiaux d'hydrocarbures grâce au pétrole et gaz de schiste. Du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévu de la production de pétrole (non conventionnel) aux USA qui a bouleversé toute la carte énergétique mondiale, où les gisements marginaux les plus nombreux deviennent rentables à un cours du baril supérieur à 60 dollars. Les Etats-Unis, importateur par le passé, sont devenus le plus grand producteur de pétrole brut (tenant compte de la consommation intérieure) devant l'Arabie saoudite et la Russie et ont pénétré fortement le marché mondial avec des quantités sans précédent de gaz naturel liquéfié (GNL).

Cinquièmement, l'on doit tenir compte de la décision du G7 plus l'Australie de plafonner le prix du pétrole russe par voie maritime à 60 dollars le baril et les dérivés du pétrole russe à compter de février 2023, ainsi que la décision de la commission européenne de plafonner le prix du gaz à 180 dollars le mégawatt-heure. Certes, ces plafonnements n'ont de chance de succès que si ces prix se rapprochent de ceux du marché. Les sanctions occidentales contre la Russie ont remis en cause la stratégie expansionniste russe en direction de l'Europe à travers le North Stream et le South Stream d'une capacité de plus de 125 milliards de mètres cubes gazeux pour approvisionner l'Europe, plus de 45% avant les tensions, le North Stream, les livraisons de gaz russe en direction de l'Europe ayant fortement baissé en 2022 de plus de 46%, expliquant d'ailleurs les tensions énergétiques en Europe à environ 17% fin 2023.

La Russie se tourne actuellement vers l'Asie et vend son gaz à la Chine et à l'Inde à des prix préférentiels où un accord sur le gigantesque projet de gazoduc Force de Sibérie 2, afin de réorienter l'économie russe vers l'Asie. Avec la mise en service d'un gazoduc d'une capacité de transport de 50 milliards de mètres cubes de gaz sur 2600 kilomètres de long qui reliera la Sibérie au Xinjiang chinois (nord-ouest), via les steppes de Mongolie, Force de Sibérie, qui part lui de l'Extrême-Orient russe, les quantités attendues de livraisons à terme représenteront autant que Nord Stream, l'objectif d'ici 2030 étant de livrer au total à la Chine environ 98 milliards de mètres cubes de gaz et 100 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié.

Sixièmement, sous réserves de la résolution des conflits internes, souvent alimentés par les rivalités des grandes jouissances

et leurs sous traitants, il faut prévoir le retour à terme de certains producteurs pénalisés par des conflits internes ou de sanctions internationales : par exemple de la Libye, sous réserve d'une stabilisation politique qui dispose de des réserves de 42 milliards de barils de pétrole et plus de 1500 milliards de mètres cubes gazeux, pour une population ne dépassant pas 6,5 millions d'habitants, pouvant facilement produire plus de 2 millions de barils/jour. Il y a aussi l'Irak, pouvant aller vers plus de 7 millions/jour et l'Iran, ayant des réserves de 160 milliards de barils de pétrole lui permettant d'exporter entre 5/7 millions de barils jour, et possédant le deuxième réservoir de gaz traditionnel mondial, plus de 35 000 milliards de mètres cubes gazeux, derrière la Russie 45 000 et avant le Qatar 20 000, sans oublier la plus grande réserve de pétrole du monde avant l'Arabie Saoudite, le Venezuela qui possède les premières réserves de pétrole du monde (certes du pétrole lourd) avec 298,353 milliards de barils, 17,7% au niveau mondial et les huitièmes de gaz naturel avec 197,089 de pieds cubes.

Septièmement, nous avons les nouvelles découvertes dans le monde en offshore en Méditerranée orientale où selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey), estimées 3.500 milliards de mètres cubes de gaz aiguisé l'appétit des pays riverains (Chypre, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Égypte, Libye), ravivant les tensions géopolitiques autour de la délimitation des frontières maritimes, en n'oubliant pas les champs gaziers de Gaza Marine 1 et 2, identifiés depuis 1999, possédant des réserves estimées à 25 milliards de mètres cubes gazeux.

Nous avons également les réserves en océan Arctique où si on rapporte ces calculs à l'échelle mondiale, l'Arctique contiendrait 13 % des réserves de pétrole et 30 % des réserves de gaz naturel mondiales, expliquant en partie les tensions au niveau de ces régions, leur exploitation étant fonction du coût élevé. N'oublions pas l'Afrique où au total les réserves de pétrole du continent s'élèvent à 77 milliards de barils, dont 42 en Afrique du Nord et 34 en Afrique de l'Ouest et dans le pourtour du golfe de Guinée. La production du continent atteint 7,8 millions de barils par jour (soit un peu plus de 10 % du total mondial) et collectivement, neuf pays détiennent plus de 15.000 milliards m³ de réserves prouvées de gaz, la production totale de gaz naturel de l'Afrique en 2022 était de 8 294,79 milliards de pieds cubes, soit une augmentation de 3,43 % par rapport à 2021) où nous avons le Nigeria, l'Égypte, l'Algérie, la Lybie, la Quinée équatoriale, la Tanzanie, l'Angola, et l'important champs gazier Mauritanie Sénégal en exploitation fin 2024,

Huitièmement, les politiques de la transition énergétique seront déterminantes pour un nouveau modèle de consumma-

tion énergétique mondial qui influe sur les prix des hydrocarbures transitionnels. D'ici à 2030/2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/ Chine/Europe/Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars et les grandes compagnies devraient réorienter progressivement leurs investissements dans ces segments rentables à terme, les industries de la vie pour reprendre l'expression de Jacques Attali. Les USA/Europe représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial qui dépasse le seuil des 100.000 milliards de dollars en 2023, pour une population inférieure à un milliard d'habitants. Et si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique, il faudrait cinq fois la planète pour répondre à leurs besoins. Il est prévu en Europe la diminution de 50% de la consommation des hydrocarbures traditionnels en 2030, avec une plus grande efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, bleu et blanc.

Neuvièmement, les fluctuations des stocks américains et chinois ainsi que la cotation du dollar notamment par rapport à l'Euro, toute hausse ou baisse du dollar pouvant entraîner un écart sur le prix des hydrocarbures, en précisant que l'Euro, selon le FMI représentait 20,5 % des avoirs officiels de réserves de change dans le monde en 2022 (part mesurée à taux de change constants), tandis que la part du dollar américain s'établissait à 58,4 % et que 31,6% des paiements dans le monde étaient effectués en euro et 47,6% en dollar américain soit au total près de 80% et selon le pointage du système de transaction SWIFT, en septembre 2023 la part du yuan dans le commerce international était de 2,077% contre 1,81% en 2022.

En conclusion, la rente des hydrocarbures est une rente éphémère et comme nous l'ont enseigné les grands penseurs dont le grand sociologue Ibn Khaldoun qui, dans son cycle des civilisations, lorsque l'immoralité gangrène la cité dans son ensemble et dévalorise la vertu du travail, c'est la décadence de toute la société. Une Nation n'est forte et une diplomatie écoutée que si son économie est concurrentielle au niveau mondial devant s'insérer dans le cadre de la transition énergétique. Car le monde devrait connaître un bouleversement inégalé depuis des siècles, d'un côté des pluies diluviennes, des inondations et de l'autre côté, sécheresse et incendies. Le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit, étant une question de sécurité mondiale et les dirigeants sont appelés à avoir une autre gouvernance.

Fondamentalement, si nous échouons à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. Pour les pays en voie de développement qui aspirent au bien-être, des stratégies d'adaptation avec l'aide des techniques nouvelles des pays développés sont nécessaires, car pour ne citer qu'un exemple, l'Afrique qui aspire au développement, n'est responsable selon les rapports d de l'ONU pour moins de 5% des émissions à effet de serre.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Boumerdès

Mise en service de la voie d'évitement avant la prochaine saison estivale

La deuxième section de la voie d'évitement de la ville de Boumerdès d'une longueur de 9 km sera mise en exploitation avant la prochaine saison estivale, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des travaux publics (DTP). Jugeant «satisfaisant» le taux d'avancement des travaux de réalisation de la deuxième et dernière section de la voie d'évitement de Boumerdès, «un des plus importants projets d'infrastructures de base de la wilaya», la directrice locale des travaux publics Feriel Sayoud, a indiqué que ce tronçon «sera mis en service, comme prévu, avant l'été prochain». La voie d'évitement du chef-lieu de wilaya d'une longueur totale de 15 km est répartie en deux parties l'un linéaire de 8 km avec des ouvrages d'arts et qui est déjà mise en exploitation, et l'autre de 9 km comportant deux grands ouvrages d'arts et des échangeurs, sera réceptionnée et mise en exploitation dans les délais arrêtés, a-t-elle dit. Ce projet va relier les régions d'El Kama et Sghirat à la RN 24 et à la localité Louz, ainsi que la commune de Corso au Chemin de wilaya 146 en direction de Tidjelabine et à la RN 5, a rappelé la même responsable. La même source, a souligné que la voie d'évitement de la ville de Boumerdès contribuera à décongestionner le trafic au niveau du chef-lieu de wilaya tout en renforçant les perspectives de développement de cette ville et des régions limitrophes. Elle permettra aussi d'éviter la route reliant la ville de Boumerdès à la RN-5 via la commune de Tidjelabine. La voie d'évitement offrira aussi aux usagers de la route la possibilité de se déplacer dans toutes les directions, que ce soit vers la partie sud-est de la wilaya ou vers les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Alger, tout en désenclavant les localités qu'elle traverse. Le wali Fouzia Naâma qui avait inspecté dernièrement le projet a observé que cette route va fluidifier le trafic dans la région, notamment durant la saison estivale. Elle avait donné, à l'occasion, des instructions pour la mise en place de la signalisation, de l'éclairage public, avant sa mise en service et pour son intégration dans le plan de circulation de la ville et de la wilaya. Elle a aussi insisté sur la nécessité de lancer des campagnes de plantation le long de cette nouvelle voie.

APS

Sidi Bel-Abbès

Qui est derrière le blocage de l'ouverture du stade de «proximité» de Sidi Djillali ?

Distingué par une position géographique stratégique, limitrophe aux rails du tram, devant la daïra biométrique à proximité du rondpoint et proposant un paysage verdoyant avec sa couverture en gazon synthétique posé neuf, le stade de proximité du grand quartier populaire de Sidi Djillali reste toujours fermé malgré son inauguration par le wali Chibani Samir avant la fête de l'Aïd el Fitr.

Ce problème a été vécu aussi au quartier Boumelik ex Campo et à village Rih. Des conflits ont éclaté dans la durée mais aucune expérience n'a été retenue. Des personnes avec la complicité de certains cadres de la mairie se sont données le droit et l'autorité de se proposer avec force de gérer un stade de «proximité», prévu pour toutes équipes de jouer du foot ou toute personne désireuse de pratiquer du sport sans contrainte ni protocole pouvant distinguer des uns par rapport à d'autres et ainsi créer un climat d'exclusion et d'injustice.



■ Stade de proximité de Sidi Djillali.

(photo > D. R.)

Selon la même source, un document a été ramenée de l'APC par un président d'une association, sur lequel des journées ont été programmées pour des «amis» dans un cafeteria loin de toute transparence. Une liste décrite

par un grand nombre d'exclus. Ces pratiques ont déjà fait leurs effets provoquant un grand mécontentement, avant même que le stade ouvre ses portes. Une enveloppe considérable a été dépensée pour l'aménagement de

ce stade pour le bien de la société en matière de santé, d'éloignement des fléaux sociaux et celui d'un paysage urbain et environnemental. Les autorités doivent veiller à accompagner ces beaux projets qu'ils ne débutent dès le premier jour dans le chemin de la dégradation. Il suffit de visiter le stade de village Rih est celui de Boumelik ex CAMPO. La déception et le chagrin n'ont pas trop tardé à s'exhiber pour proposer une réelle désolation.

Djillali Toumi

Cadre de vie à Mostaganem

Des travaux d'entretien essentiels engagés dans les quartiers résidentiels

L'objectif de l'Office de promotion et de la gestion immobilière de la wilaya de Mostaganem vise pour l'amélioration des conditions du cadre de vie des résidents et prévenir les fuites et les dysfonctionnements susceptibles de causer des nuisances aux résidents. Dans ce contexte, les services de l'OPGI de Mostaganem ont lancé tout un programme de travaux d'entretien au niveau des quartiers résidentiels de la région. Ces travaux visent à assurer le bon état des lieux des infrastructures urbaines et à maintenir un environnement sain et sûr pour tous. L'une des zones concernées par ces tra-

voux est la cité El Wiam à Mostaganem. Des équipes d'ouvriers se sont mobilisées dès l'aube pour entreprendre divers travaux d'entretien. Parmi les actions entreprises, figurent le nettoyage et le curage des regards d'assainissement, afin de débarrasser les canalisations des déchets accumulés y compris les regards des eaux pluviales qui ont été nettoyés pour permettre un bon écoulement des eaux de pluie et prévenir les risques d'inondations. Une attention particulière a été portée à la réparation de la canalisation d'égout collective, essentielle pour l'évacuation des eaux usées. En outre, les équipes ont

procédé à la vidange des caves des immeubles, éliminant ainsi les eaux usées stagnantes qui peuvent poser des problèmes d'hygiène et de salubrité. Ces travaux de maintenance ne sont pas seulement une nécessité technique, mais aussi une manifestation tangible de l'engagement des autorités locales envers le bien-être des citoyens. En veillant à ce que les infrastructures urbaines fonctionnent correctement et en préservant un environnement propre et sain, l'OPGI contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de Mostaganem.

N. Malik

Aïn Témouchent

Démantèlement de deux réseaux d'émigration clandestine et arrestation de 16 individus

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent ont démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 16 individus dans deux opérations distinctes, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Ces opérations interviennent dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée, sachant que les deux opérations se sont soldées par l'arres-

tation de 16 individus, dont trois mineurs et deux femmes, a souligné la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent. Dans ce cadre, une embarcation pneumatique équipée d'un moteur, 16 jerricans de carburant d'une capacité de 30 litres chacun, une somme de 940 euros et 16 téléphones portables ont été saisis, selon la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures lé-

gales, les suspects ont été déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour le crime de trafic de migrants par l'intermédiaire d'un groupe criminel organisé et le délit de sortie illicite du territoire national par des lieux autres que les centres de transit, mettant en danger la vie d'un mineur, planification d'une sortie du territoire national en échange d'un avantage financier, a-t-on indiqué.

APS

INFO/EXPRESS

Mostaganem

Le correspondant de presse Abdallah Benguenab n'est plus

Le correspondant de presse, Abdallah Benguenab, s'est éteint dimanche à Mostaganem, à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Né en 1951 dans la commune de Mesra (Mostaganem), le défunt avait exercé pendant de longues années dans la presse écrite et la radio, notamment dans des titres nationaux et régionaux comme spécialiste dans la presse sportive et sociale. Le défunt a été correspondant dans plusieurs publications paraissant à Oran, Mostaganem et Alger, à l'instar des quotidiens Réflexion, Ouest Tribune, Errai Riyadhi, El Badil et El Watani. Il a également exercé à la Radio nationale (radio de Mostaganem) comme correspondant sportif. Il était connu pour son professionnalisme, sa persévérance, son engagement pour la presse et surtout pour avoir exercé dans les deux langues arabe et française. Il a été membre de l'Association de la presse sportive de la wilaya de Mostaganem. Le corps du défunt sera inhumé au cimetière El Kouadia de la commune de Touahria, dimanche après la prière de l'Asr, a-t-il été précisé.

décryptages

Marchés publics

Rendre nos lois plus claires

Dans le cadre d'une discussion d'un marché public, s'est posée la question de la durée d'un marché à commande, l'un des interlocuteurs soutenait que la durée d'un marché à commande restait la même à savoir 5 ans et que la nouvelle loi régissant cette matière n'a apporté aucun changement par rapport au décret présidentiel n° 15-247 qui la précédait dans ce domaine.

Cet interlocuteur a même soutenu qu'il a eu l'occasion de présenter récemment un marché à commande sur 05 ans à la commission des marchés et qui l'a approuvé en lui accordant le visa d'acceptation.

Or la lecture de cette nouvelle loi à savoir la n° 23-12 dans le 2° alinéa de l'article 33 précise bien que « Le marché à commandes porte sur une durée d'une année renouvelable. Il peut chevaucher sur deux (2) exercices budgétaires ». Alors que l'article 34 du décret présidentiel n°15-247 dans son alinéa 3 dispose que « La durée du marché à commandes ne peut excéder cinq (5) ans. »

Ce changement de la part du législateur s'explique aisément car le marché à commande est lui-même un document comptable, il engage les parties signataires à mettre directement en œuvre son contenu, il n'a pas besoin d'un autre document pour être exécutable.

L'inconvénient est que dans ce type de marché les parties conviennent que les prix sont fermes et non révisables et une durée de 5 ans qui était acceptable en 2015 ne l'est plus en 2023 car les prix sont devenus instables et n'arrangent pas les partenaires du service contractant, puisque ces derniers ont exprimé la révision des prix mentionnés initialement et tenez-vous bien en se basant sur des mercures officielles.

Ce qui a amené le législateur à procéder à cette modification par une adaptation à la réalité car la technique du marché à commande arrange bien le service contractant. Ceux qui continuent à croire que la durée d'un marché à commande est toujours de 05 ans se sont limités à la lecture de l'article 32 de la loi n° 23-12 qui régit les contrats programmes et où il est bien précisé que « Le contrat-programme peut chevaucher sur deux (2) ou plusieurs exercices budgétaires ». Cette disposition ajoute « (...) dont l'exécution se réalise à travers des marchés d'application, conclus conformément aux dispositions de la présente loi ».

Il en ressort que le contrat programme n'est qu'un protocole d'accord qui prévoit les grandes lignes, les prix sont renvoyés au contrat d'application qui lui, est un document comptable qui permet à l'ordonnateur de procéder au paiement et le contrat d'application est annuel et il permet de fixer de nouveaux prix en fonction de la situation du marché sans qu'aucune partie ne soit lésée. On constate de ce qui précède qu'une simple lecture permet de comprendre que les marchés à commande ne doivent pas dépasser 02 années, mais la rigueur juridique dans des cas pareils oblige à revenir à la volonté du rédacteur et du législateur pour comprendre mieux l'objectif de la disposition débattue. Ce qui nous amène à la raison principale de l'exposé public de cette problématique qui n'est pas en réalité de débattre de la durée du marché à commande mais de la manière dont sont présentées les lois au législateur mais aussi par comment se fait l'examen du texte par le législateur lui-même.



■ La loi n° 23-12 dans le 2° alinéa de l'article 33 précise que le marché à commandes porte sur une durée d'une année renouvelable. La durée du marché à commandes ne peut excéder cinq (5) ans. (Photo : D.R)

■ L'INCONVÉNIENT EST QUE DANS CE TYPE DE MARCHÉ LES PARTIES CONVIENNENT QUE LES PRIX SONT FERMES ET NON RÉVISABLES ET UNE DURÉE DE 05 ANS QUI ÉTAIT ACCEPTABLE EN 2015 NE L'EST PLUS EN 2023 CAR LES PRIX SONT DEVENUS INSTABLES ET N'ARRANGENT PAS LES PARTENAIRES DU SERVICE CONTRACTANT, PUISQUE CES DERNIERS ONT EXPRIMÉ LA RÉVISION DES PRIX MENTIONNÉS INITIALEMENT ET TENEZ-VOUS BIEN EN SE BASANT SUR DES MERCURIALES OFFICIELLES.

1 – Concernant la présentation du texte au législateur

Notre tentative de retrouver l'explication et la philosophie de cet article dans un exposé des motifs a échoué puisque celui présenté par le ministère des finances est limité à 3 pages, il n'a pas pris en considération que c'est la première fois que les marchés publics vont être régis par une loi et il a fait passer l'événement dans le silence.

Cet exposé est général, les articles ne sont ni commentés ni expliqués, ce qui fait de lui plus une présentation qu'un exposé des motifs par conséquent il ne peut être d'aucune utilité pour la doctrine juridique car la volonté et l'objectif visés par le rédacteur n'apparaissent pas. Ceci va compliquer la mise en œuvre non seulement par les gestionnaires mais aussi par les magistrats dans l'appréciation des responsabilités et encore plus au chercheur dont la tâche est d'éclairer ses concitoyens. Tous ces éléments vont à l'encontre d'une exécution uniforme sur le territoire national.

2 – Concernant le débat de la loi par les parlementaires

L'examen des journaux officiels des débats de l'APN n° 175 du 02/08/2023 et 177 du 30/07/2023 qui reprennent le débat concernant cette loi montrent que le rapporteur s'est contenté d'énoncer les articles qui ont subi des changements et ironie du sort, l'article 33 de la loi n° 23-12 qui réduit la durée du marché à commandes à 02 contrairement à l'article 34 du décret présidentiel n° 15-247 qui la fixait à cinq (5) ans n'est ni signalé, ni expliqué alors que c'est une modification importante. La seule référence à l'article 33 de la loi n° 23-12 qui existe est une demande de correction de forme formulée par un député qui consistait à préciser en lettres la durée.

L'examen des débats transcrit au niveau des journaux officiels de l'Assemblée na-

tionale populaire (APN) fait apparaître que la discussion de cette loi a été globale et non article par article comme il se doit et comme préconisé par les principes de légistique en usage à travers le monde mais aussi par le guide légistique élaboré par le Secrétariat général du gouvernement. Même si certains députés sont intervenus d'une façon précise sur le contenu de quelques articles, leurs interventions restent diluées dans l'ensemble des débats et cette façon de faire ne permet pas d'analyser les liens existants entre les articles, car une loi est un tout et elle se doit d'être rédigée d'une façon cohérente. Les examens article par article qui existent ne portent que sur ceux qui font l'objet de propositions d'amendement dont certaines ont été retirées, le reste des amendements est varié, il porte souvent sur des rajouts pour apporter plus de précisions à la disposition. La commission quant à elle a procédé à 10 modifications, 55 articles du projet sont restés tels quels. L'examen de la transcription des débats dans les journaux officiels des débats a montré que le projet a été discuté par uniquement 4 personnes au niveau de la commission, composée initialement de 61 députés comme l'a déclaré l'un des députés et en plénière seuls 60 députés sont intervenus, soit 14 % de l'ensemble, ce qui est peu au regard de l'événement. La plupart des députés ont plus abordé d'éventuels faits de corruption, de manques de crédits de paiement et de généralités concernant la passation des marchés publics. Le manque de visibilité des textes provoque souvent la mise en œuvre de la procédure de demande d'avis juridiques auprès de la direction des marchés du ministère des finances qui a enregistré l'expression de plus de 1000 demandes formulées par les services contractants.

Le ministre des finances l'a qualifiée de désastre dans sa réponse aux députés lors de la présentation de la loi n° 23-12 (Voir

JOD n° 175). Ce qui nous renvoie à la nécessité d'un exposé des motifs qui d'ailleurs est exigé par le guide juridique élaboré par le secrétariat général du gouvernement qui préconise que le projet de texte juridique doit être accompagné de l'exposé des motifs en langue arabe et française. L'exposé des motifs a pour fin de préciser les raisons qui se trouvent à l'origine du projet de texte. Il sert de référence dans l'interprétation des dispositions du texte. Le guide conseille à ce qu'il soit précis et clair. L'exposé des motifs trouve son ancrage juridique non seulement dans les instructions gouvernementales n° 041 du 12 décembre 1994 émanant du Chef du gouvernement et n° 077 du 02 février 2000 émanant du Secrétaire général du gouvernement, mais également dans l'article 19 de la loi organique n° 16-12 du 25 août 2016, modifiée et complétée, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation ainsi que dans les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, aux termes duquel chaque projet ou proposition de loi doit être accompagné d'un exposé des motifs. Il est soumis à la discussion, mais n'est pas publié au journal officiel. Il constitue l'un des éléments des travaux préparatoires du texte juridique, auquel on peut se référer pour s'assurer de la volonté du législateur.

Les débats des parlementaires gagneraient plus de clarté par l'organisation de leur intervention basée sur un examen des textes article par article et de se limiter uniquement à ce sujet sans y intégrer d'autres, totalement étrangers à l'objet de la séance afin d'éviter la dilution de leurs observations dans un ensemble de discours à caractère général. Une loi gagnerait beaucoup à être d'abord débattue en plénière pour s'assurer de son impact sur le plan social, économique, politique et même international. Cet examen en plénière permettra aussi de s'assurer de sa cohérence avec le système juridique national. Un retour vers la commission concernée en présence de son auteur pour apprécier les impacts soulevés en plénière, il est fort possible que les éléments dégagés peuvent amener son auteur à la retirer. En cas de maintien, le texte revient en plénière pour être débattu article par article et le style de chaque disposition sera appréciée ainsi que sa faisabilité et sa cohérence et il ne restera par la suite à la commission que la rédaction définitive des articles pour les présenter au vote. Cette manière de faire révélera que si les quatre cent députés ont compris le texte de la même façon, cela veut dire que les agents chargés de son application le comprendront aussi de la même façon et sa mise en œuvre sera uniforme sur tout le territoire national sans aucune interprétation et si l'interprétation d'un texte disparaît, cela constituera un grand coup pour la bureaucratie. La législation dans la plupart des pays joue le rôle de catalyseur qui propulse les changements sociaux et économiques. La législation a toujours été et restera toujours pour les décideurs un instrument de gestion de leurs sociétés. Par les lois, le citoyen se sentira ou ne se sentira pas en sécurité dans son pays si elles assurent un cadre stable qui lui permet de se projeter dans le futur ou une instabilité qui le poussera à fuir physiquement et financièrement vers d'autres horizons. Pour cette raison aucun effort ne doit être négligé pour rendre notre législation et notre réglementation claires.

Mohamed Benkraouda
Association Nationale des Anciens
Magistrats de la Cour des comptes

Tel est le sort des écrivains humoristes et comiques

En littérature, les plus grands amuseurs oublient de s'amuser



La littérature est un domaine très vaste et parmi les écrivains, il est difficile de se situer par rapport à cette diversité d'hommes et de femmes d'écriture, depuis l'invention des alphabets, chacun a écrit à sa façon, selon son but, ses goûts et ses capacités.

Les uns pour raconter des faits vrais et qui ont pu échapper à l'attention des lecteurs, d'autres se sont évertués à faire part de leurs sentiments et de leurs préoccupations face à une société qui ne veut pas les comprendre. Mais il y a une catégorie d'hommes et de femmes de lettres qui se sont attachés à une tâche humainement louable : celle d'amuser, de procurer du plaisir au public en le faisant rire et à leur détriment. Cela consiste à écrire des comédies qui font esclaffer de rire. Ce qui n'est pas facile. Il faut s'inspirer de la réalité sociale des sujets intéressants qui puissent prêter à bien rire ; faire rire le public est un but noble, mais sans faire rire l'auteur. Au contraire, le comédien cherche à améliorer la vie, cela demande beaucoup d'imagination, de la réflexion, des tâtonnements.

Pour réaliser «L'Avare», Molière a dû consacrer des mois de travail éprouvant. Il lui a fallu penser aux personnages qui vont être mis en scène, en donnant un semblant d'imitation de la réalité sociale. Il a fallu à Molière écrire toute la pièce en vers, ce qui est un travail colossal. De plus, l'auteur a dû éviter toute forme d'incohérence entre les rôles des personnages pour faire apparaître la pièce comme un assemblage de situations sociales parfaitement vraisemblables. Molière a écrit un théâtre universel, qui peut se jouer partout sans heurter personne, ni une quelconque idéologie, il a fait rire son public sur les travers de la société. Il est mort de fatigue, à la 4e représentation du «Malade imaginaire».

Les auteurs de comédies, plus grands amuseurs qui oublient de s'amuser

Ils sont nés avec la vocation d'amuseurs et toute leur vie, ils l'ont passée à faire les clowns ou à le faire faire, s'il s'agit des comédies bouffonnes destinées à faire rire les spectateurs venus assister à un spectacle pour se dévouer. La majeure partie du public, vivant généralement dans un climat de tension a soif de détente, de spectacle pouvant lui apporter la joie de vivre, dans un monde dominé par la tristesse quotidienne. Et l'expérience nous a ap-

Heureusement qu'il existe la littérature pour la lecture de détente, le rire, la joie de vivre, le plaisir de voir du monde avec des tranches de vie, et pour sortir du chromo quotidien, la lecture où le spectacle sont des thérapies. Mais attention, en littérature, il n'y a pas que des amuseurs, il y en a qui font pleurer, rêver, réfléchir ; c'est extrêmement varié.

porté la preuve que quiconque ne rit jamais s'expose au stress, à la dépression qui peut marquer à vie. Heureusement qu'il y a des artistes de talent inspirés par la vie quotidienne qui sont nés pour une cause noble, procurer du plaisir à tous ceux qui en ont besoin dans leur moment difficile. Pour la bonne humeur, ils ont des pièces de théâtre, sinon des sketches destinés à créer des spectacles de rire.

Vous vous souvenez des œuvres d'une valeur inestimables de l'Apprenti et de l'Inspecteur Tahar, Athmane Ariouet (qui a eu le meilleur de diction au théâtre), n'oublions Hassan El Hassani, c'est des chefs d'œuvres qui auraient été développés pour donner naissance à des comédies sensationnelles. Mais ces artistes de talent jouaient naturellement en improvisant et n'avaient pas besoin de se préparer, et contrairement aux autres comédiens, ils amusent le public tout en s'amusant. Certains comédiens improvisent des situations qui prêtent à rire. D'autres sont des comédiens qui s'ignorent, ne rient jamais, parlent sur un ton sérieux et grave, mais tout ce qu'ils disent font éclater de rire, ils sont d'un genre à part. Tels sont : Cheikh Nordine et Slimane Azem qui forment un couple de comédiens de l'oralité, parfaits pour amuser en duo les spectateurs pendant des heures.

Tous ont commencé leur carrière dans la chanson, mais, avec le temps, ils ont découvert d'autres vocations ; acteur de cinémas pour Nordine, fabuliste mettant en scène des animaux, pour da Slimane et toujours pour faire rire. On peut citer comme fable qui peut amuser tout le monde : Le lion, le chacal et le mulet qui allaient de compagnie alors qu'aucun d'eux ne supporte les deux autres dans la réalité. Ces trois animaux étaient devenus de grands amis dans la fable. Ils allaient ensemble partout, le mulet broutait à volonté l'herbe abondante et fraîche, pendant que le lion et le chacal font la chasse à leurs prédateurs favoris. Mais un jour, c'était la disette pour les camarades carnivores, pendant longtemps, ils ne trouvaient point d'animaux à dévorer. Le malin chacal trouva une idée astucieuse, manger le mulet,

gros et gras en lui trouvant le prétexte qu'il était de basse race, fils de la jument et de l'âne, ou du cheval et de l'ânesse. Tu vas nous apporter l'histoire de tes origines lui dit le lion. Entendu lui répondit le mulet. Au bout d'une longue attente, le grand herbivore revint, auprès de ses pseudos camarades, prêts à bondir sur lui pour le dévorer. Je vous ai apporté sur mes sabots mon histoire, venez la lire ! Le lion accablé par la fatigue et la faim, demanda au chacal d'aller déchiffrer, celui-ci se leva vite et alla droit vers les pattes du mulet mais s'arrêta vite lorsqu'il remarqua les fers qui brillaient, cette écriture est trop difficile, il n'y a que les gens très instruits comme toi, qui peuvent la déchiffrer. Le roi de la jungle se sentant flatté, se leva majestueusement et dès qu'il fut prêt des sabots du mulet, celui-ci lui lança de toutes ses forces une ruade qui envoya loin derrière lui le lion qui eut la mâchoire broyée. Pauvre lion, qui resta allongé sur le sol et incapable de faire le moindre mouvement ; et en gémissant de douleurs atroces, il appela le chacal : «Mon ami, reste à mes côtés», «ne sois pas fou lui répond le chacal, tu sais bien qu'il n'existe point d'amis en ces temps-ci» avant de détailler pour ne plus jamais réapparaître. Racontée sur un ton de comédien et avec tous les détails, c'est l'équivalent d'une pièce de théâtre du genre «comédie» et qui donne des leçons à retenir.

Que d'œuvres d'écrivains de renommée conçues pour amuser

Aux éditions du Seuil, Kateb Yacine, a fait paraître une merveilleuse comédie qui s'intitule «La poudre d'intelligence». C'est une comédie de haut niveau composée selon la configuration des pièces de théâtre de Sophocle et d'Euripide de la Grèce antique qui a paru en même temps que deux tragédies : «Le Cadavre encerclé» et «Les Ancêtres redoublent de férocité», formant une trilogie éditée vers 1958. Les trois pièces ont été mises en scène en pleine révolution armée, en Belgique, en 1959, par Jean Marie Serrault. Du point de vue contenu, mise en forme, tirades des personnages, y compris le chœur et le coryphée, Kateb Yacine n'a rien

à envier aux dramaturges de la Grèce antique. Il y a une parfaite cohérence entre les différents personnages qui dans répliques s'inspirent largement du patrimoine socio-culturel algérien. On y voit une synthèse des hommes ou femmes espiègles, bouffons, à l'exemple du légendaire Djeha adulé, du temps où il n'y avait d'autres thérapie que d'écouter, sur les places publiques ces hommes qui font rire par leurs espiègleries, leur langage, ou leur humour qui prêtent à rire. Voici une séquence de «La poudre d'intelligence» mettant en scène une très belle histoire de Djeha s'adressant à un public qui cherchait à le piéger, mais vainement. Les personnages sont atypiques, ils ont la réplique cinglante, concise et claire pour provoquer le rire, Nuage de fumée, Le chœur (comme dans le théâtre grec antique, ensemble de personne chargé de chanter ou de parler ensemble), le coryphée (chef du chœur). Voici la séquence et jugez-en : «Nuage de fumée : O croyants, savez-vous ce que je vais vous dire ? Chœur, non, non, non. Nuage de fumée : Puisque vous êtes si ignorants, je renonce à vous éclairer. Revenez demain. Chœur : il se moque de nous ! Coryphée : Sans aucun doute : Demain, lorsque nous reviendrons, il sera bien forcé de répondre. Nuage de fumée : O croyants, savez ce que je vais vous dire ? Chœur : oui, oui, oui ! Nuage de fumée : Puisque vous êtes si savants, je n'ai rien à vous dire. Chœur : il se moque de nous. Coryphée : On croyait l'attraper en répondant oui au lieu de non... Chœur : A malin, malin et demi. Demain, lorsque nous reviendrons, que les uns disent oui, et les autres non ! Ainsi, nous lui ferons perdre la tête. Nuage de fumée : O, croyants, savez-vous ce que je vais vous dire. Chœur : Oui, non, oui, non, oui, non... Nuage de poussière : Bien, il y a ceux qui savent, et ceux qui ne savent pas. Que ceux qui savent instruisent donc ceux qui ne savent pas.» Belle partie que l'on trouve assez amusante. «La Poudre d'intelligence» Maison d'édition Du Seuil, est une belle comédie de Kateb Yacine que chacun doit lire. C'est amusant et c'est bien écrit. Tout comme Molière que nous avons évoqué et qui a sa vie durant cherché à faire rire, le rire étant une thérapie pour tous ceux qui meurent d'ennui ou broient sans cesse du noir. Lui-même a dit : Que de vers qui font rire, ont coûté de larmes à l'auteur, tellement le travail qui le fait parfois pleurer d'épuisement, n'est pas de tout repos.

Championnat d'Afrique ITF/CAT U16

L'Algérie pour déjouer les pronostics

→ Pour la deuxième année de suite, l'Algérie sera le pays hôte du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U-16 «garçons et filles», prévu du 15 au 20 avril 2024 au Tennis club de Bachdjarah (Alger), où les sélections algériennes ambitionnent de créer la surprise en présence des ténors africains.



La 46^e édition s'annonce difficile pour les représentants algériens. (Photo : D. R.)

Une 46^e édition qui s'annonce difficile pour les représentants algériens, surtout en garçons, étant donné que les meilleurs du continent ont confirmé leur présence au Tennis club de Bachdjarah. Conscients de la difficulté de la mission, les Algériens ne devront pas pour autant baisser les bras, mais essayeront tout de même de lutter jusqu'au bout afin de «tirer leur épingle du jeu» face aux leaders africains.

«Nous allons jouer le titre qui nous a échappé l'an dernier notamment chez la catégorie des filles. Nos chances sont intactes avec notre meilleure athlète, en l'occurrence Maria Badache. Cette dernière, tête de série N1 et grande favorite pour le sacre final, aura son mot à dire à domicile», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis.

Et d'enchaîner : «Pour les garçons, le niveau technique sera plus élevé mais je suis persuadé que les nôtres vont se sur-

passer et créer quelques surprises. Je m'attends à une présence importante du public pour soutenir ces jeunes qui tacheront de représenter dignement l'Algérie». L'Algérie participera au rendez-vous avec douze athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles sera dirigée par Ahmed Ouadane.

Habitués à l'organisation des grands événements

Concernant l'organisation de cet évène-

ment majeur, le président de la FAT a souligné que l'instance fédérale fournira tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette nouvelle édition.

«Nous sommes très heureux d'annoncer l'organisation de ce rendez-vous continental pour la deuxième année de suite. Je pense que le choix de l'Algérie a été dicté par la réussite de l'édition de 2023 et de la série de compétitions internationales que nous avons organisée l'année dernière», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak.

Soixante-quatre athlètes dont trente-deux filles (32) issus de 16 pays sont inscrits dans la liste initiale, à savoir : l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, le Cameroun, Madagascar, le Nigéria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Île Maurice, le Kenya, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola et le Lesotho.

«J'estime que le nombre des pays qui seront présents en Algérie est important. L'infrastructure de Bachdjarah détient toutes les commodités demandées et nous allons assurer une bonne organisation pour faire de cet événement une grande fête sur tous les plans», a conclu le président.

Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge.

Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis, en collaboration avec la Confédération africaine de tennis et la Fédération internationale de tennis.

R. S.

EN DEUX MOTS

Cyclisme : Le Tour d'Algérie 2024 en dix étapes

L'édition 2024 du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2024) se déroulera en dix étapes, du 12 au 21 mai prochains, a appris l'APS, samedi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC), organisatrice de la compétition. La précédente édition s'était déroulée, elle aussi, en dix étapes, du 7 au 16 mars 2023, et elle avait enregistré la participation de dix-sept équipes, représentant treize pays. La compétition s'était déroulée sur un parcours total de 1 200 kilomètres, et elle s'était achevée dans la wilaya de Tizi-Ouzou, lieu de l'arrivée finale. Cette édition 2023 avait été couronnée de succès, mais soucieuse de faire toujours mieux, la FAC espère réussir une meilleure organisation cette année encore. Par ailleurs, concernant la Coupe d'Algérie 2024 de cyclisme sur route, la Fédération a annoncé que cette édition sera ouverte aussi bien aux messieurs qu'aux dames.

Super-coupe d'Afrique de hand

Al Ahly du Caire et Petro Luanda pour défendre leurs titres

→ La ville d'Oran sera, à partir de lundi, la capitale du handball africain en abritant la Super-coupe d'Afrique, suivie du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (18-27 avril), deux événements majeurs qui permettent à El-Bahia de rester sur la lancée après avoir accueilli, au cours des deux dernières années, plu-

sieurs compétitions internationales et nationales grâce à ses belles et nouvelles infrastructures sportives.

Quatre formations animeront, à la salle omnisports du complexe "Miloud Hadefti", cette 31^e édition de la Super-coupe masculine, dont deux égyptiennes, à savoir les deux «géants» du Caire, Al Ahly, tenant

du titre et le Zamalek, en plus de la JSK du RD Congo et le BMC du Congo.

Les deux clubs cairotes partent avec les faveurs des pronostics pour atteindre la finale de l'épreuve des messieurs, programmée pour mardi.

L'Algérie, pays hôte, n'est pas représentée dans cette Super-coupe, où le MC Alger, qui, a rétrogradé pour la première fois de son histoire au deuxième palier, compte pas moins de neuf titres.

Le club algérois, absent de la scène continentale depuis près d'une décennie, devance dans ce registre le Zamalek (7 titres) et Al Ahly (3 titres), soit les deux clubs qui ont animé les sept précédentes finales de la Super-coupe, sachant qu'outre le MCA, le MB Batna est le seul autre club algérien à avoir disputé une finale de cette épreuve, qu'il a perdue

contre la formation algéroise la plus titrée de la compétition.

Chez les dames, la bataille s'annonce rude, au cours de cette 29^e édition féminine, entre Al Ahly (Égypte), Primeiro de Agosto (Angola), Petro Luanda (Angola) et la DGSP (Congo).

Dans cette compétition, c'est le Petro Luanda qui domine depuis la première édition disputée en 1994 à Dakar (Sénégal). Les Angolaises, championnes de la précédente édition, comptent 18 titres, en plus de quatre finales perdues. Elles sont suivies dans ce chapitre par leurs compatriotes de Primeiro De Agosto (6 trophées et 1 finale), alors que les Ivoiriennes d'Africa-sport arrivent à la troisième position dans le palmarès de la Super-coupe grâce à leur seul trophée remporté en cinq finales.

Coupe d'Algérie

Le MCA rejoint le CSC et le CRB au dernier carré

→ Le CS Constantine s'est qualifié en demi-finales de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Ben Aknoun (5-4, temps réglementaire et prolongations : 0-0), en quart de finale disputé samedi au stade Miloud-Hadefti d'Oran.

A la faveur de cette qualification, le CS Constantine rejoint le CR Belouizdad, premier club qualifié au dernier carré, après sa victoire aux tirs au but contre l'ES Mostaganem (4-2 / 3-3 AP), au stade Chahid Hamlaoui de Constantine.

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront mardi, avec le déroulement du match inscrit au programme entre l'USMA et l'US Biskra.

Dimanche, le WA Tlemcen a été éliminé par le MC Alger au stade du 5-Juillet (Alger), grâce à deux buts de Belaïli et Ouattara, alors que l'USMA affrontera mardi (20h30) l'US Biskra,

au stade du 19-Mai 1956, à Annaba. Engagée en Coupe de la Confédération africaine, dont elle est tenante du titre, l'USMA a attendu ce vendredi 12 avril pour disputer son huitième de finale de la Coupe d'Algérie contre le Raed de Bougaâ (Division Inter-régions). Un duel qu'elle a finalement remporté assez facilement, sur le score de sept buts à zéro.

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2024 :

Vendredi 12 avril :
CRB - ESM 3-3 (CRB qualifié aux TAB : 4-2)

Samedi 13 avril :
CSC - ESBA 0-0 (CSC qualifié aux TAB : 5-4)

Dimanche 14 avril :
MCA - WAT 2-0

Mardi 16 avril (20h30) :
Au stade du 19-Mai 1956, à Annaba : USMA - USB

Championnat d'Afrique de volley

Début difficile pour le WAT

→ Le WA Tlemcen, dont c'est la première participation au Championnat d'Afrique des clubs, a été dominé par la formation tunisienne du Mouloudia Bou Salem (3-0), à l'occasion de la première manche de la poule B.

La logique a été parfaitement respectée dans ce derby maghrébin. Il est vrai que les Tlemceniens, qui sont en train de faire leur apprentissage dans un tournoi d'une telle envergure, n'ont pas été gâtés par le tirage au sort en ayant comme premier

adversaire le tenant du titre, ni plus ni moins.

Même si le score de cette partie paraît sévère, 3 sets à 0 (25-22, 25-23, 25-17), les gars de la capitale des Zianides ont essayé par tous les moyens de faire bonne figure et bousculer au mieux cette redoutable équipe tunisienne.

De son côté, l'ASV Blida (groupe C), second représentant algérien dans ce tournoi, a réussi son entame en lice. Les Blidéens ont disposé des Rwandais de Gisagara VB, sur le score de 3 sets à 1.

NR

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 020.06.45.89
Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 089711, 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publi-cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Cyclisme

Le Tour d'Algérie 2024
 en dix étapes

le match à suivre football

Championnat d'Afrique de volley

Début difficile pour le
 WAT

Coupe d'Algérie

Le MCA rejoint le CSC
 et le CRB au dernier
 carré

Alfredo Di Stéfano :

«Je ne suis pas un héros, je ne suis personne»

Chaque génération a ses héros et ses légendes, et le monde du football continue d'évoluer avec de nouveaux talents qui pourraient bien devenir les légendes de demain. Le football est un sport qui transcende les frontières et les différences culturelles, rassemblant les gens autour d'une passion commune pour le jeu et l'admiration des plus grands joueurs de tous les temps.

Nous nous sommes intéressés à cette star mondialement connue. Lorsque le journaliste espagnol Javier Prieto-Santos posait la question à Alfredo Di Stéfano «Quel souvenir gardez-vous de votre enfance». Il lui répondit «Les souvenirs de mon enfance ? Mon Dieu, ça remonte à un siècle tout ça ! (rires) À 6 ou 7 ans, je jouais déjà au football dans les rues de Barracas, mon quartier de Buenos Aires. On jouait à côté de notre école : tous les gamins la surnommaient la «Pisahueros» (l'écrase-œufs, ndlr). J'ai eu une enfance heureuse, nous ne vivions pas dans la misère, même si mes parents étaient des gens plutôt modestes. Mon père travaillait pour une entreprise qui collectait des céréales. À l'époque, tous ceux que je côtoyais étaient des ouvriers. Les «richards», je les ai connus après».

Son histoire

«Dès l'âge de 5 ans, disait-il, je jouais dans les couloirs de la maison. Je m'amusais à dribbler les meubles. C'est en jouant dans des espaces réduits très jeune que j'ai développé ma technique. Ensuite, j'ai joué sur les poteros (terrains vagues, ndlr), et là aussi, j'ai affiné ma technique». «Plus loin il raconte l'effet de jouer pour la première fois sur du vrai gazon, les seuls obstacles qu'il y avait, c'étaient les adversaires... C'était bizarre». Les joueurs qui apprennent sur des surfaces difficiles sont plus talentueux que les autres, il n'y a aucun doute là-dessus. Ils dominent mieux le ballon. Quand l'Argentine a connu un boom économique, la qualité technique s'en est nettement ressentie.

Un travail au quotidien que ce soit à l'école ou à l'entraînement

La majorité des internationaux ont eu des situations pas faciles et personne ne pouvait augurer à ses enfants des lendemains en Or. Mais l'amour du foot, l'envie de taper sur le cuir, endosser des maillots de stars, est un



Grondona offre un maillot de l'Albiceleste dédié à la légende Alfredo di Stefano.

(Photo : D. R.)

rêve, un rêve qui deviendra ensuite réalité. Tout cela doit obligatoirement passer par le travail. Un travail au quotidien que ce soit à l'école ou à l'entraînement. En pré-formation, l'école et le foot étaient liés. Si tu faisais n'importe quoi à l'école, tu ne t'entraînes pas et tu ne jouais pas. Il fallait rester concentré 24h/24 et 7 jours sur 7. On apprend aussi du caractère des autres et du comportement des autres.

«Je surveillais parfois des vaches, mais je n'étais pas berger»

«À mon époque, Buenos Aires respirait le football par tous les pores. Il y avait des matchs de football à tous les coins de rue. Et puis il y avait énormément de gamins. Dans n'importe quel stade, du moment qu'il y avait un match de football. Le football dictait la vie des quartiers et celle des ouvriers». Et d'exprimer par suite comment le football façonne les footballeurs je travaillais dans les champs, et je surveillais parfois des vaches, mais je n'étais pas berger disait-il. Sa vie était aussi celle d'une famille paisible.

Une simple boîte de conserve vide faisait mon affaire

«En plus des céréales, mon père avait aussi 200 vaches à sa charge, j'étais donc un peu obligé de l'aider pour le soulager un peu. Je faisais la traite». A la question de savoir s'il avait aussi l'occasion de traire une vache ? Il répondra en toute simplicité «C'est assez bi-

zarre et assez fatigant... Quand j'ai eu 14 ans, j'ai arrêté l'école définitivement parce que mon père avait de plus en plus de travail dans les champs. Le fils du patron devait montrer l'exemple et poursuivre. Quand tu es dans les champs, tu n'as pas le temps de jouer. Il faut semer, récolter, ramasser, traire... C'est très prenant. Mais dès que je voyais quelque chose qui pouvait me servir de ballon, je ne me gênais pas. Une simple boîte de conserve vide faisait mon affaire».

Une aventure à l'état pur

Ce qui est frappant dans le récit de cette star. C'est sa franchise, il a évoqué sans détour. Ce qui a froissé sa vie privée tout au long de son enfance. «Au bout d'un certain temps, raconte-t-il, mon père m'a laissé intégrer l'équipe du village Los Cardales, où se situaient les champs, et là j'ai pu jouer avec un vrai ballon.

Le dimanche, on affrontait des équipes d'autres villages. Pour y aller, on prenait le train, pour moi c'était complètement fou. Une aventure à l'état pur. Je n'ai jamais pensé à autre chose. Je voulais jouer au football, même en amateur. Je ne me suis jamais posé la question de savoir comment j'allais gagner ma vie, donc si le football n'avait pas pris l'ampleur que nous connaissons aujourd'hui, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Pour moi, la profession de footballeur n'existe pas. La seule chose qui existe, c'est l'enthousiasme de jouer».

Buenos Aires pour demander aux jeunes de passer des sélections

«Mon père avait joué attaquant là-bas et il avait gardé des contacts au club. Mais je n'ai pas été pistonné. En fait, plusieurs clubs faisaient le tour des quartiers de Buenos Aires pour demander aux jeunes de passer des sélections. J'avais eu deux propositions avant celle de River, mais ça ne m'intéressait pas et surtout, je n'avais pas le temps d'y aller à cause de mon travail dans les champs. Un jour, un ami de mon père qui travaillait pour River est venu le voir et lui a demandé s'il pouvait me libérer quelques heures le temps qu'il me supervise un peu. Et me voilà devant toi».

En résumé

«Je ne suis pas un héros, je ne suis personne», disait-il au journaliste espagnole. C'est dire que leur style de jeu unique, leur charisme sur et en dehors du terrain et leurs moments mémorables resteront à jamais gravés dans les mémoires des passionnés de football. «En tant que fans, nous avons la chance de vivre à une époque où nous pouvons admirer ces légendes du football et nous inspirer de leur succès», avouait un fan du foot.

Synthèse de H. Hichem

Canal + foot : FC Barcelone - Paris-SG à 20h
 Bein sports 1 : Borussia Dortmund - Atlético Madrid 20h